

Actions de la CSBE en regard des commotions cérébrales dans le sport scolaire

Saint-Georges, le 19 février 2016 – Depuis quelques années, on a davantage d'information sur les dommages que peuvent causer les commotions cérébrales aux jeunes qui pratiquent certains sports, et les intervenants du sport scolaire sont évidemment préoccupés par cette question. C'est ce qui a amené la création du *Groupe de travail sur les commotions cérébrales qui surviennent dans le cadre de la pratique d'activités récréatives et sportives*, qui a remis en mars 2015 son rapport au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce comité recommande notamment que dans le sport scolaire, on ne permette pas les contacts intentionnels pouvant générer des commotions cérébrales avant l'adolescence (ex. : mises en échec et plaquages).

Dans la foulée des recommandations de ce rapport et dans le but de permettre aux élèves de pratiquer des activités sportives en toute sécurité, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a posé les actions suivantes :

- Un comité a été créé il y a deux ans pour se pencher sur la question des commotions cérébrales dans le sport scolaire. C'est à l'initiative de ce comité qu'ont été prises les actions qui suivent.
- Le football pratiqué par les élèves du primaire sera désormais un football sans plaquage.
- Nous avons donné des formations à nos entraîneurs et autres intervenants du sport scolaire sur les dangers des commotions cérébrales et les bonnes façons de réagir en cas d'accident. Jusqu'à présent, 56 personnes les ont suivies.
- Nous avons produit une vidéo de sensibilisation sur le sujet à l'intention de notre personnel (www.vimeo.com/130551249).
- Nous avons fait beaucoup de sensibilisation auprès des athlètes et de leurs parents afin de mieux identifier les signes de commotions cérébrales.
- Nous avons mis en place un système de tests présaison afin de mieux identifier les commotions chez les athlètes pratiquant des sports à risque, c'est-à-dire le football, le hockey, le rugby, le cheerleading et bientôt le soccer. Ces tests peuvent servir de comparatifs et nous aider à prendre une décision mieux éclairée quand vient le temps de retourner ou non un étudiant-athlète au jeu, après un choc à la tête.

Ces actions visent bien sûr à prévenir les commotions cérébrales, mais aussi à s'assurer que dans les situations où des accidents se produisent, la situation sera bien gérée. Il s'agit d'un aspect important puisque si une commotion cérébrale n'est pas suivie d'une période adéquate de repos physique et cognitif, les cellules affectées ne pourront guérir et elles mourront.

La CSBE est consciente que les nouvelles mesures mises en place impliquent des changements dans nos pratiques et qu'elles ne feront pas l'affaire de tous. Cependant, nous avons la responsabilité d'assurer un milieu sain et sécuritaire aux élèves qui nous sont confiés, et c'est dans leur meilleur intérêt que ces décisions ont été prises.

-30-

Photo à la page suivante





M. Bernard Morin, membre du comité sur les commotions cérébrales;

Mme Anne Julien, directrice adjointe à l'enseignement préscolaire;
primaire et à l'adaptation scolaire, aux Services éducatifs de la CSBE;

Le directeur général de la CSBE, **M. Normand Lessard**;

M. Steeve Labbé, président de l'Association des Anciens Condors-
Football;

M. Guillaume Blouin, entraîneur-chef des Condors football du Cégep
Beauce-Appalaches;

M. Maxime Poulin, coordonnateur de la Ligue de développement de
football.

Source :

Jacques Légaré

Conseiller en communication à la CSBE

jacques.legare@csbe.qc.ca

418 228-5541, poste 2694

